

ACTIONS PROJET DE TERRITOIRE

Axe	Action
Accueillir et conserver toutes les familles	Mettre en œuvre un Programme Local de l'Habitat pour mieux diversifier l'offre de logement dans le cadre d'opérations d'aménagement et d'urbanisme adaptées à tous les segments de la population et respectueuses de l'environnement et favoriser l'offre locative (sociaux ou non) dans le parc privé et public
	Mettre en place d'un guichet unique CCPD pour accueillir, orienter et conseiller les familles (action, modalités d'inscription, actualités)
	Conforter l'offre « petite enfance » pour davantage de choix, de complémentarité entre le mode de garde individuel (assistantes maternelles) et collectif (multi-accueil) en priorisant le sens de déplacement pendulaire des familles, en créant notamment un troisième multi-accueil
	Accompagner la professionnalisation des Assistant-e-s Maternel-le-s et les orienter vers l'accueil occasionnel
	Développer et/ou adapter une offre d'accueil des enfants, aux amplitudes horaires et modalités d'accueil liées aux nouveaux modes de vie (activité du ou des parents, temps partiels ...), tout en élaborant des projets d'accueil tenant compte des rythmes imposés aux enfants et en sensibilisant les parents par des rencontres avec des spécialistes
	Répondre aux besoins en termes de qualité et/ou de capacité d'accueil périscolaire et extrascolaire (restaurants, loisirs) sur l'ensemble du territoire par la création de nouvelles structures les plus écoresponsables possibles ou la mutualisation de locaux communaux existants ; cela en conduisant les rénovations nécessaires, en collaboration avec les communes
	Amplifier l'offre (d'activités, de loisirs.....) en direction des adolescents, notamment au sein du collège de GENLIS, mais dans les autres communes, en lien avec la politique jeunesse
	Accompagner les familles monoparentales sur le territoire
	Offrir, via l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage, des actions sociales et du soutien scolaire pour les voyageurs
	Coordonner globalement l'action sociale et permettre une communication entre les partenaires, les familles et la Collectivité
	Déployer un encadrement de qualité pour l'accueil de personnes en situation de handicap(s) (Enfants et adultes)
	Garantir l'accessibilité sociale et la mixité des publics par des animations dédiées (scolaires, seniors, initiation de publics spécifiques)
	Inscrire la transition écologique dans les projets pédagogiques et sociaux des services à la population
	Harmoniser la tarification des services proposés, en visant, des tarifs inclusifs (taux d'effort...)
	Encourager la mise en relation de jeunes retraités avec les familles pour « l'après-école » des enfants et/ou des collégiens (chemin du retour, aide aux devoirs, accompagnement aux loisirs...)
	Offrir une seconde vie et préserver certains éléments emblématiques du patrimoine local en les reconvertisant, selon leurs profils, en des lieux utiles pour la transition écologique et la cohésion sociale.
Accompagner et entourer les seniors	Faciliter la rénovation et l'aménagement des logements favorisant le maintien à domicile sous le double impératif de la maîtrise énergétique et de l'accessibilité.
	Assurer un service intercommunal facilitant le quotidien à domicile et assurant une veille (portage de repas, télé-suivi...)
	Coordonner l'animation dédiée aux personnes âgées
	Tisser un réseau de soutien pour aider les aidants naturels
	Développement de résidences seniors au bénéfice des séniors du territoire
	Engager avec les partenaires (CAF, Conseil départemental...) une réflexion pour mieux structurer et coordonner les différentes actions sociales du territoire
	Favoriser les déplacements innovants au titre de la mobilité inclusive, en s'appuyant par exemple sur le bénévolat associatif pour assurer des services de covoiturage ou d'accompagnement piéton
Encourager l'envol des jeunes... sur place !	Soutenir les parents dans l'accompagnement et la relation avec les adolescents
	Développer la connaissance des difficultés, des aspirations et des envies des jeunes, pour des réponses adaptées
	Développer la Convention Territoriale Globale pour la jeunesse afin d'affiner les actions à conduire, au vu d'un diagnostic complémentaire
	Communiquer auprès de tous les jeunes autour de l'ensemble des dispositifs de soutien possibles (aide au permis de conduire, formation etc.)
	Proposer des réponses à la problématique de la mobilité des jeunes
	Coordonner les acteurs de la jeunesse pour amplifier l'offre en direction des adolescents du territoire
	Créer une structure d'accueil pour les jeunes travailleurs, notamment via un espace d'hébergement sur la ville centre, de type Foyer de Jeunes Travailleurs, avec des services en soutien à la prise d'autonomie
	Faciliter l'accès à l'information des jeunes, y compris dans le cadre d'une France Service.
	Favoriser l'autopartage (prêt de véhicules entre jeunes et seniors, covoiturage, mise à disposition de véhicules électriques);

Axe	Action
Des aires de vie bien desservies	Déployer un Contrat Local de Santé
	Création d'un ou plusieurs espace(s) de co-working, communal ou intercommunal
	Installer une épicerie sociale et solidaire ;
	Préserver l'animation commerciale et les relations sociales dans les bourgs et villages : tournées itinérantes de commerces de bouche de première nécessité (en véhicule électrique), marchés nocturnes, maintien et installation des enseignes essentielles...
	Réhabiliter et adapter le site communautaire situé au 12 rue de Franche-Comté à GENLIS
	Positionner le Centre Social à la fois comme un outil fédérateur d'actions d'animations et de lien Social et comme une structure de soutien d'actions portées par les communes
	Promouvoir et développer la présence du Centre Social dans la vie locale du territoire
	Développer et déployer sur le territoire la France Services intercommunale ouverte début 2022
Un patrimoine culturel préservé, une identité commune retrouvée	Engager la réflexion quant au devenir de la compétence Action sociale pour mieux structurer et coordonner ces différentes actions avec les partenaires (CAF, Conseil départemental...)
	Préserver et valoriser le patrimoine culturel dans toute sa diversité : antiphonaire de 1631, Bible de 1701, Tableau de Rubens...
	Inventorier les sites exceptionnels du territoire, commune par commune (plateforme spécifique, diffusion sur le site de la Communauté et des communes, édition print dans les mairies, application dédiée...);
	Capitaliser sur des événements existants, en y associant tout le territoire pour leur conférer un plus grand rayonnement
	Déployer des événements touristiques pour dynamiser le territoire et générer une nouvelle économie
	Créer des lieux et des équipements à vocation touristique
	Soutenir le développement de l'offre dans les domaines de la restauration et de l'hébergement touristique
	Relier peu à peu les 22 communes membres - notamment par les chemins doux - dans des itinéraires de découverte touristique, éventuellement thématiques (découverte de la nature, arboretum de TART(-LE-HAUT), art pictural, gastronomie...) et guidées (présentiel ou virtuel via application dédiée)
	Diffuser des informations à propos de la ressource en eau et, notamment, mettre en valeur les rivières et les gravières du territoire ;
	Déployer le programme du canal de Bourgogne, en lien avec les collectivités responsables : aménagement des berges, créations de zones d'activités physiques et/ou sportives, création d'espaces de détente et de restauration, rénovation des maisons fluviales éclusières...
	Faire de la culture un vecteur essentiel de la transition écologique, en diffusant les bonnes comme les mauvaises pratiques et en sensibilisant aux changements écologiques lors des services à la population
	Organiser des temps d'échange et de travail, pouvant susciter des vocations et renforcer des liens, entre agriculteurs et administrés, pour mettre en valeur le patrimoine et la tradition agricole.
	S'associer par des actions locales aux événements nationaux type Journées du Patrimoine, Nuit des Musées, Journées européennes des métiers d'art
	Promouvoir une synergie touristique avec les territoires voisins, avec les offices de tourisme voisins. éclusières...
	Valoriser le Canal de Bourgogne et ses abords, en créant une charte fluviale, en partenariat avec les Voies Navigables de France
Un environnement préservé où il fait bon "bien vivre"	Éduquer au changement par des actions de sensibilisation, des invitations à des conférences, des chantiers participatifs, à l'environnement auprès des différents publics (scolaires, familles, chasseurs/pêcheurs, agriculteurs...) et aux différentes possibilités techniques (matériaux bio-sourcés...)
	Rekräer du lien (par la consommation ou la découverte) entre les citoyens et les agriculteurs
	Faire du monde agricole un moteur de la transition écologique (par le stockage de carbone, l'agro-écologie, l'essor de la biodiversité etc.) et développer les compléments de revenus pour les exploitants agricoles (bois-énergie...);
	Développer un Plan Alimentaire Territorial et promouvoir une production diversifiée en circuit court (cuisine centrale, légumerie..);
	Conduire des actions d'éveil et de sensibilisation au travail des agriculteurs et éleveurs locaux à travers un réseau de fermes volontaires ;
	Inviter des experts des enjeux environnementaux sur le territoire ;
	Promouvoir un territoire plus économique et frugal par l'exemplarité et une gestion différenciée des espaces publics (maîtrise énergétique et changement de mode de chauffage des bâtiments intercommunaux et communaux, rénovation et extinction nocturne de l'éclairage public, flotte hybride, zérophyto, redistribution des denrées alimentaires non entamées, sécurisation de l'espace public...);
	Mise en action du Plan Climat Air Énergie Territorial, en déployant notamment les actions de sobriété et d'efficacité énergétiques, tant pour le privé que le public
	Promouvoir l'utilisation de matériaux bio-sourcés dans les rénovations
	Favoriser la permaculture, dans l'espace privé et public (jardin communautaire, verger de sauvegarde, semences reproductibles, des espaces dédiés à l'aquaponie pour les habitants...);
	Encourager la végétalisation et la désimperméabilisation des espaces publics et des surfaces artificialisées ;

Axe	Action
Un environnement préservé où il fait bon "bien vivre"	Lutter contre la pollution par la promotion des mobilités alternatives en général (train, véhicules électriques...) et le développement des chemins doux (voir chapitre Mobilités)
	Redonner à la biodiversité sa place sur le territoire et inscrire la nature au sein du territoire, notamment par la restauration des trames vertes et bleues, la sanctuarisation, tant pour les habitants que pour la vie sauvage ;
	Promouvoir un aménagement durable du territoire, basé sur l'équilibre entre les besoins humains et la biodiversité, et inciter à l'installation domestiques d'énergie renouvelable, notamment à travers les panneaux solaires thermiques, offrant un rendement et une utilisation de matériaux de pointe réduite
	Favoriser la transformation des déchets ménagers en ressources (bio-déchets, seconde vie des objets, compost) et promouvoir des pratiques responsables (zéro-déchet, éco-exemplarité des acteurs, lutte contre le gaspillage alimentaire)
	Créer un réseau de guide-composteur
	Favoriser une éducation au « manger bien » et « manger bio », en lien avec la ferme du lycée agricole de Quetigny (Tart-Le-Bas) et avec le monde associatif
	Dresser un Atlas de la biodiversité intercommunale
	Réflexion sur la fermeture des cycles naturels
	Développer des parcs photovoltaïques sur les milieux aquatiques en déshérence (250 hectares de sablières) et, de façon générale, sur les emprises foncières à reconvertis (2ème vie) ;
	Sensibiliser aux bonnes pratiques énergétiques les particuliers et les entreprises ;
	Réfléchir à la réalisation de consignes (bouteilles) sur le territoire ;
	Valoriser les espaces et l'aménagement du territoire au bénéfice des modes de vie ruraux, lutter contre l'artificialisation des sols et maîtriser l'étalement urbain (Loi Élan, art. 38 et loi Climat et Résilience portant l'objectif Zéro Artificialisation Nette d'ici 2050).
Une économie locale tournée vers le capital humain	Dresser un inventaire des artisans et entreprises du territoire et favoriser le maillage entre les structures volontaires, afin d'encourager et de promouvoir des actions concrètes en faveur de l'emploi des habitants, notamment des jeunes et des publics de l'insertion (accessibilité aux stages et aux offres d'emploi du territoire, organisation d'événements favorisant l'interconnaissance entre les acteurs économiques et les publics en recherche d'emploi) ;
	Identifier les besoins des entreprises et les accompagner dans l'évolution de leurs pratiques ;
	Nourrir et accompagner l'émergence d'une économie sociale et solidaire locale, vertueuse sur le plan de la RSE ;
	Créer des espaces de coworking pour répondre au besoin des mono-entreprises en croissance et pour encourager le télétravail
	Asseoir les partenariats avec les acteurs locaux de l'insertion, de l'emploi et de la formation en favorisant le partage de données et coconstruisant, le cas échéant, des événements communs
	Maintenir et conforter l'offre d'accueil de proximité afin d'informer, accompagner et orienter les publics dans leurs démarches professionnelles, tout en proposant des parcours d'insertion professionnelle individualisés,
	Soutenir l'emploi en direction des junes, en s'appuyant sur le secteur de l'insertion par l'activité économique, en créant, par exemple, un pôle local d'insertion regroupant plusieurs Ateliers et Chantiers d'insertion pour permettre à chacun de trouver sa place
	Aider au développement du commerce de proximité dans les centre bourgs ;
	Améliorer la couverture numérique en complément de l'action départementale (déploiement progressif de la fibre optique programmée de 2019 à 2022) ;
	Renforcer l'offre en foncier économique : création de la ZAE des Cents Journaux, à GENLIS, extension des ZAE existantes, réhabilitation de friches industrielles
	Définir les types d'activités économiques susceptibles d'être accueillis sur le territoire
	Encourager et soutenir la création d'un club des entrepreneurs et artisans locaux pour échanger, mutualiser certaines ressources et / ou favoriser des synergies
Des déplacements fluides, une mobilité durable	Contribuer au développement des savoir-faire locaux
	Soutenir le déploiement d'une offre hôtelière quasi inexistante à ce jour, à l'Est de la Métropole Dijonnaise et de lieux de restauration de qualité.
	Repenser les intermodalités avec les partenaires (Dijon Métropole, territoires voisins, Région, SNCF...), dans le cadre du Contrat Opérationnel de Mobilité, en y intégrant son propre Plan de mobilité ;
	Promouvoir le covoiturage, avec les entreprises, en utilisant les gares SNCF / Tram ou vers DIJON la création d'aires dédiées aux abords des gares SNCF et tram ;
	Aménagement des gares en espace multimodal, avec, par exemple, des stationnements pour vélos ;
	Aménager, avec la Gendarmerie, des aires de covoiturage ;
	Poursuivre la structuration du réseau des chemins doux (trame verte) ;
	Rendre accueillant le territoire pour des mobilités douces (voies, atelier de réparation et de revente et valorisation des vélos d'occasion)
	Contribuer à lever les freins liés à la mobilité des publics les plus fragiles ;
	Faciliter l'accès au réseau DIVIA par convention avec la métropole dijonnaise ;
	Œuvrer avec la Région à une meilleure desserte ferroviaire, notamment aux pôles économiques du territoire ;
	Penser, à termes, un aménagement du territoire limitant les besoins en mobilité ;

Axe	Action
La recherche de l'efficience publique dans le cadre d'une gouvernance partagée	Valoriser l'image, la notoriété et les missions de la Communauté de Communes, au sein et à l'extérieur du territoire intercommunal
	Affermir le lien entre l'EPCI et les communes membres dans le respect de leur diversité et sans hégémonie
	Mutualiser les moyens humains, financiers et techniques entre les communes (entretien des infrastructures, espaces verts, parc informatique, prêt de salles et de matériels...)
	Développer les actions de démocratie participative et de participation citoyenne
	Multiplier le dialogue et les partenariats avec les communautés voisines pour optimiser les politiques publiques de chacune et réaliser des actions de développement local partagées
	Développer un travail partenarial avec les autres institutions départementales, régionales et nationales
	Réorganiser les services communautaires et leur fonctionnement en fonction du Projet de Territoire
	Inscrire le territoire dans des programmes régionaux ou nationaux (Territoire à énergie positive, Territoire zéro déchet...)